



**IMPORTANT :**

**THIS UNIT MUST BE WIRED IN COMPLIANCE WITH THE 17<sup>th</sup> IEE REGULATIONS**

**Installation**

Connect the supply and fan as per diagram. An earth and neutral connection (if required) is provided inside the unit. All entry points to the unit must be made by the Installer in accordance with the Regulations. Mounting points are located inside unit. Before starting check overload relay has been set to the correct rating for your fan and switched on. Connect control cable to unit and test. Please ensure the fan is spinning in the desired rotation.

The Electricity at Work Regulations 1989 require that any electrical equipment that has the potential to cause injury is maintained in a safe condition.

**Technical Assistance**

If you experience any difficulty in installing the starter/thermal overload unit, contact Martin Lishman Ltd:

Tel: + 44 (0)1778 426600  
Fax: + 44 (0)1778 426555  
Email: sales@martinlishman.com

**Warranty**

The starter/thermal overload (the unit) is guaranteed for 12 months from the date of purchase against any defect or malfunction caused by faulty parts or workmanship. To claim under warranty, the complete unit or part should be returned, at the claimant's expense, to Martin Lishman Ltd with a written explanation of the problem. Should there prove to be a defect or malfunction caused by faulty parts or workmanship, it will be repaired or replaced and returned to the claimant without charge. If a warranty claim is rejected, the cost of replacement or repair will be notified to the claimant before any work is carried out.

Any warranty claim will automatically be invalidated if the unit has been modified or internally tampered with in any way. The manufacturers will not cover under warranty damage or faults occurring to the unit which have been caused by inappropriate use or by use not in accordance with the installation and operating instructions for the unit, the controller or the fan being used with the unit.

It is the responsibility of the user to ensure that all electrical equipment has been installed in accordance with the relevant installation regulations, that all appropriate safety checks have been carried out before use and that regular on-going maintenance and safety checks are undertaken.

Under no circumstances will Martin Lishman Ltd re-imburse any costs associated with a warranty claim if these costs have been incurred without agreement in advance.

Under the terms of warranty for the unit under no circumstances will liability exceed the cost of replacement or repair. The manufacturers and Martin Lishman Ltd will not be liable for any consequential or indirect loss suffered by purchasers or users of the unit, whether this loss arises from correct or incorrect use, defect or malfunction caused by faulty parts or workmanship or in any other way. Non-exhaustive illustrations of consequential or indirect loss are loss of profits, loss of contracts and damage to property.

Full Terms & Conditions available on request

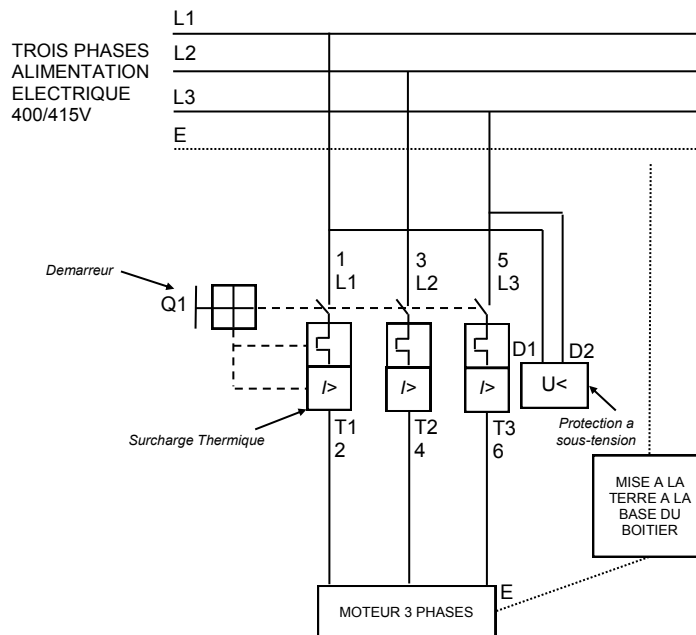
© Martin Lishman Ltd July 2016

www.martinlishman.fr

**DIAGRAMME DE RACCORDS DEMARREUR TROIS PHASES/SURCHARGE THERMIQUE/UNITE DE PROTECTION A SOUS-TENSION**

(Protection contre les défaillances de phase n'est pas inclus)

**S'applique aux modèles de ventilateurs F2/3/B & F3/3/B**

**Réglage de surcharge thermique**

Avant de raccorder l'unité à une alimentation électrique, veillez à ce que la surcharge thermique soit correctement réglée en fonction du courant de fonctionnement maximum du ventilateur.

**Veillez à ce que l'intensité à charge indiquée sur la plaque du moteur électrique soit en correspondance avec l'intensité réglée sur votre disjoncteur.**

**Il est fortement conseillé d'avoir recours à un électricien qualifié pour installer cet équipement. S'il y a des questions au sujet de ce diagramme de raccords et la façon de l'appliquer à des circuits électriques existants, veuillez contacter Martin Lishman Ltd.**

**IMPORTANT :**

**CETTE UNITE DOIT ÊTRE RACCORDEE CONFORMEMENT AUX 17<sup>ème</sup> REGLEMENTATIONS DE L'IEE**

**Installation**

Raccordez l'alimentation et le ventilateur selon le diagramme. Un raccord à la terre et neutre (si nécessaire) sont prévus dans l'unité. Tous les points d'entrée de l'unité doivent être réalisés par l'installateur conformément avec les Réglementations. Des points de fixation se trouvent dans l'unité. Avant de commencer, vérifiez que le relais de surcharge a été réglé sur l'indication correspondant à votre ventilateur et qu'il est activé. Raccordez le câble de commande à l'unité et testez. Veuillez vous assurer que le ventilateur tourne dans le sens voulu.

**Assistance technique**

Si vous avez des difficultés à installer le démarreur/l'unité de surcharge thermique, contactez Martin Lishman Ltd.

Tél. : + 44 (0)1778 426600  
Fax: + 44 (0)1778 426555  
e-mail: sales@martinlishman.com

**Garantie**

Le démarreur(l'unité de) surcharge thermique est garanti pendant 12 mois à partir de la date d'achat en cas de défaut ou mauvais fonctionnement du fait de pièces défectueuses ou mauvaise fabrication. Pour faire valoir la garantie, l'unité ou la pièce complète devra être renvoyée, aux frais du demandeur, à Martin Lishman Ltd avec une explication écrite du problème. Si un défaut ou un mauvais fonctionnement causé par des pièces défectueuses ou une mauvaise fabrication est prouvé, celui-ci sera réparé et l'unité sera renvoyée au demandeur gratuitement. Si une demande en garantie est rejetée, le coût de remplacement ou de réparation sera communiqué au demandeur avant de commencer tout travail.

Toute demande en garantie sera automatiquement invalidée si l'unité a été modifiée ou trafiquée intérieurement de quelque façon que ce soit. Les fabricants ne couvriront de dommages en garantie ni de défauts de l'unité qui ont été causés par une utilisation inappropriée par une utilisation non conforme avec les instructions d'installation et de fonctionnement de l'unité, de la commande ou du ventilateur utilisé avec l'unité.

Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que tout l'équipement électrique a été installé conformément aux réglementations d'installation en vigueur, que toutes les vérifications de sécurité appropriées ont été effectuées avant l'utilisation et qu'un entretien et des vérifications de sécurité réguliers sont effectués.

En aucun cas, Martin Lishman Ltd ne remboursera les frais associés à une demande en garantie si ces frais ont été engagés sans un accord préalable.

Selon les termes de la garantie de l'unité en aucun cas la responsabilité ne dépassera le coût de remplacement ou réparation. Les fabricants et Martin Lishman Ltd ne seront pas responsables d'une perte consécutive ou indirecte subie par les acheteurs ou les autres utilisateurs de l'unité, que cette perte découle d'une utilisation correcte ou incorrecte, d'un défaut ou d'un mauvais fonctionnement causé par des pièces défectueuses ou une mauvaise fabrication ou de quelque façon que ce soit. Des illustrations non exhaustives d'une perte consécutive ou indirecte sont les pertes de bénéfices, de contrats et les endommagements de biens.

Vous pouvez obtenir une version complète des termes et conditions sur demande

© Martin Lishman Ltd Juillet 2016